

***DELEGATION DE M. Joël QUANCARD***

D -20070601

Réhabilitation de la piscine du Grand Parc. Plan de financement.  
Approbation. Autorisation

Monsieur Joël QUANCARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-20050611 du 21 novembre 2005, vous avez adopté à l'unanimité l'avant-projet détaillé de réhabilitation de la piscine du Grand Parc.

Comme vous le savez, l'ensemble de cette restructuration est traité dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE). Les travaux arrivent à leur terme et la piscine pourra être ouverte au public en décembre prochain.

Compte tenu de son exemplarité environnementale et de son aspect structurant, cette opération a retenu l'intérêt de l'Etat, du Conseil régional d'Aquitaine (250 000 € au titre de la politique de la Ville, 250 000 € au titre de la politique sportive et 62 971 € au titre de la maîtrise de l'énergie) et de l'ADEME.

Le plan de financement définitif de la restructuration de la piscine du Grand-Parc est donc le suivant :

Financeurs	Montant en €	%
Etat / CNDS	850.000,00 €	10,31%
Etat / Ministère de l'Intérieur	105.000,00 €	1,27%
Conseil régional d'Aquitaine	562.971,05 €	6,83%
ADEME	62.971,05 €	0,76%
Ville de Bordeaux	6.666.590,86 €	80,83%
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>8.247.532,96 €</b>	

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir

approuver ce plan de financement  
autoriser Monsieur le Maire à :  
signer tout document afférant à ces cofinancements  
procéder à leur encaissement.

**M. QUANCARD.** -

Monsieur le Maire, dans le cadre de l'ouverture prochaine de la piscine du Grand Parc il s'agit de vous autoriser à recueillir les subventions que la qualité du projet, notamment sa dimension HQE, va nous permettre d'obtenir.

Je voudrais profiter de cette délibération pour rappeler à mes collègues que la piscine devrait ouvrir au grand public le 10 décembre prochain et que nous l'inaugurerons le 15 décembre.

Et je voudrais dire à M. PAPADATO qu'avec cette nouvelle piscine la ville sera bien maillée, parce qu'aucune piscine ne sera à plus de 10-12 minutes de nos concitoyens en vélo ou en tramway.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

Pas de questions ? Pas d'oppositions ?

(Aucune)

**ADOpte A L'UNANIMITE**